

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE **MAGUIRE**

Enjeux et orientations
pour une approche intégrée



PLAN DE PRÉSENTATION



- **Contexte urbain et description sommaire du projet**
- **Enjeux techniques, sociaux et environnementaux**
- **Résultats de la consultation citoyenne et de l'étude préliminaire d'impact sur la santé**
- **Liens avec les axes de performance de l'approche des rues conviviales**
- **Proposition**
- **Modification des aires de stationnement**
- **Avantages économiques du réaménagement**
- **Verdissement sur les artères commerciales**
- **Conclusion**
- **Échéancier**
- **Simulations**



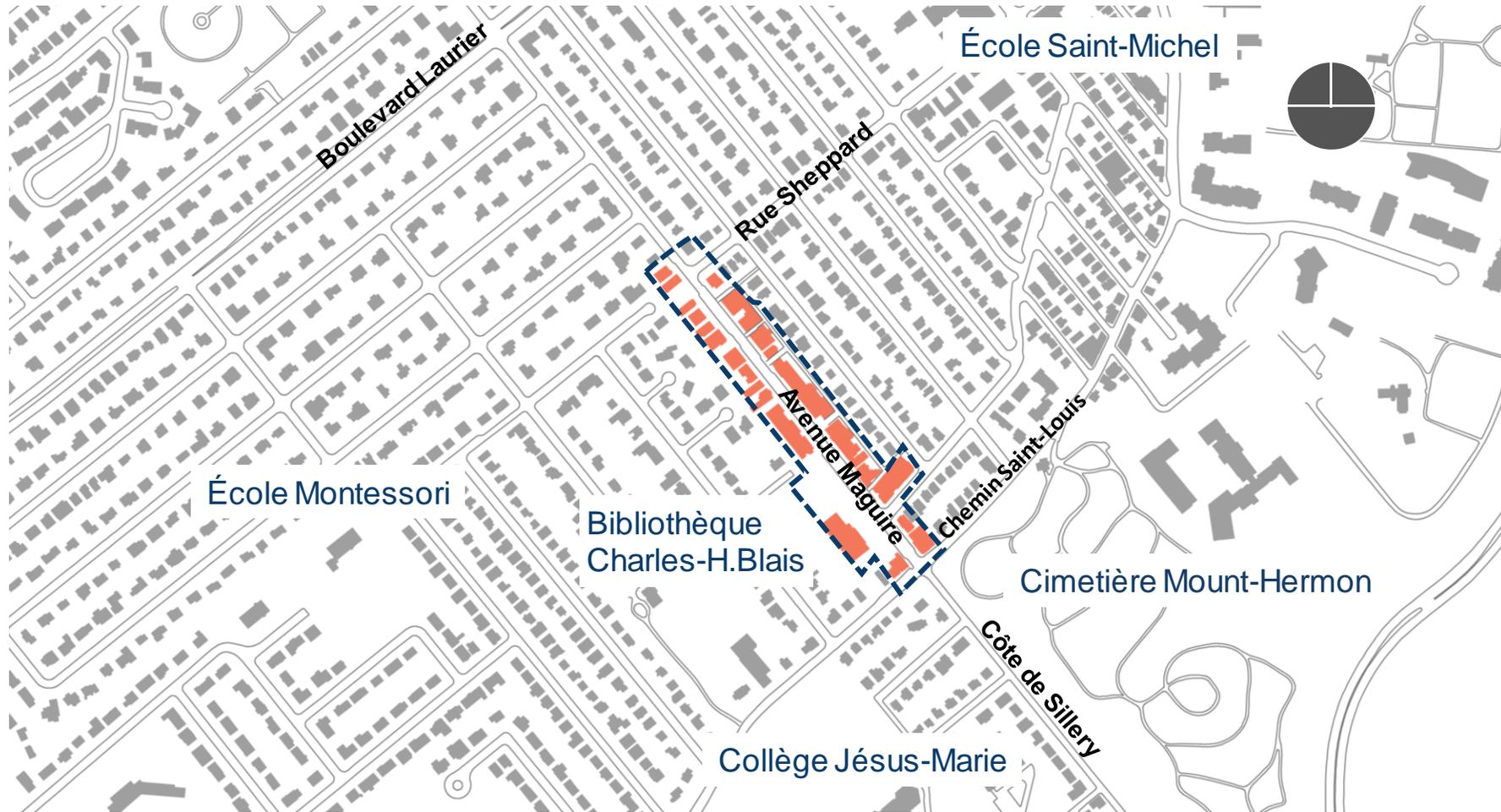
DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET



- **Réaménagement en surface du tronçon de l'avenue Maguire, entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis, ainsi que de la place Charles-H.-Blais**
- **Rationalisation et bonification des aménagements en fonction des besoins réels des résidants et des commerçants**
- **Intégration des orientations prévues dans divers règlements, politiques et guides de la Ville de Québec, notamment en ce qui concerne le Plan de mobilité durable (PMD), le Programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et ses environs, la Vision des déplacements à vélo et la Vision de l'arbre**
- **Identification d'opportunités en lien avec les quartiers avoisinants et les commerces de proximité**



CONTEXTE URBAIN ET DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

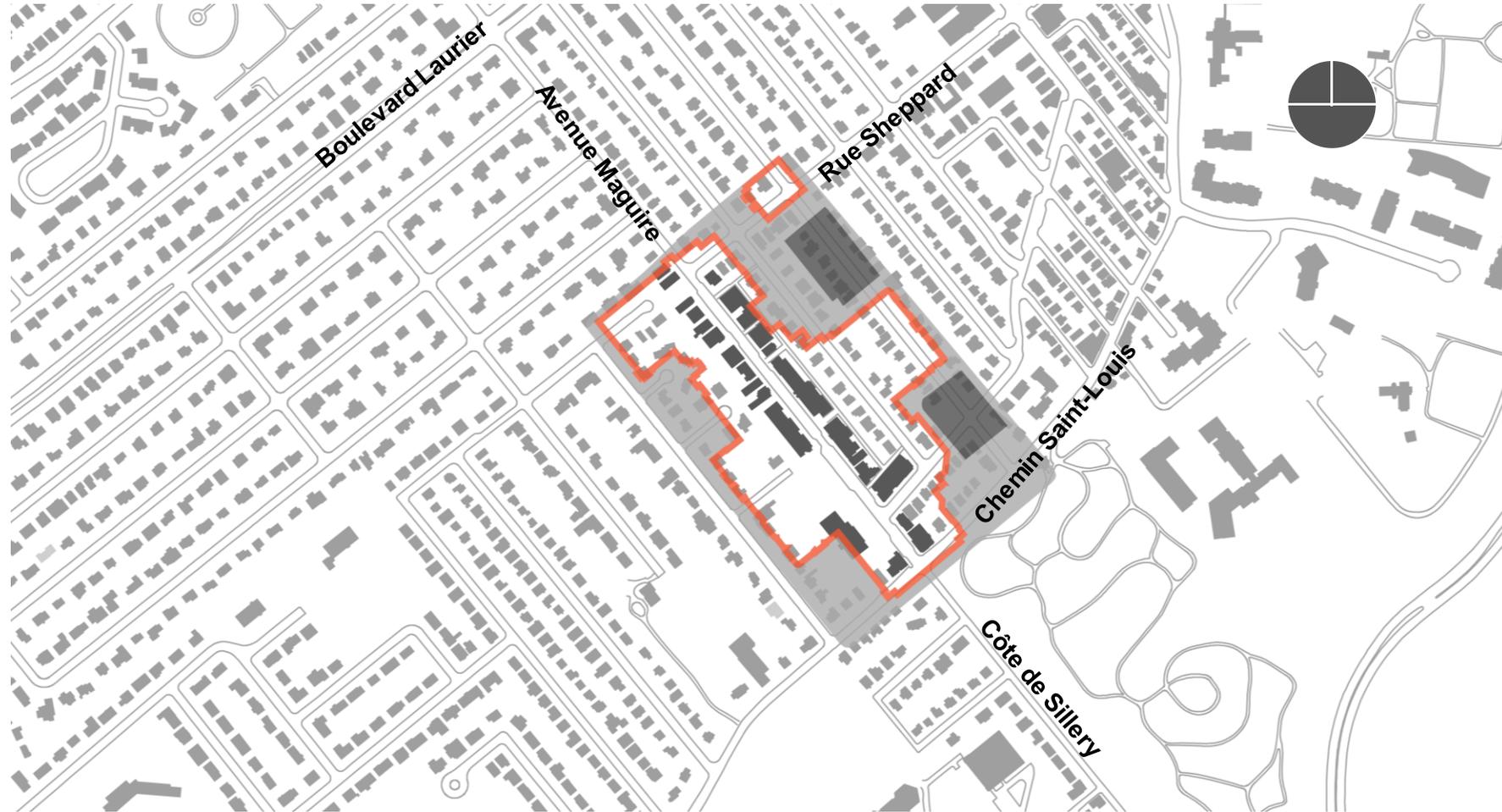


 **Secteur d'étude**
400 m de long



ENJEUX TECHNIQUES

Comparaison avec la surface d'occupation de Place Sainte-Foy



■ Stationnement en hauteur ■ Stationnement en surface □ Centre commercial



ENJEUX TECHNIQUES

Stationnements – Avant-projet

Stationnement public sur rue :

Est : 32 bornes + 8 x 30 minutes

Ouest : 18 bornes + 5 x 30 minutes +
2 x 10 minutes + 3 « taxis »

Total : 68

Stationnement public hors rue

Nord : 11 bornes

Centre : 79 bornes + 13 avec vignettes

Sud : 26 bornes

Total : 129

Total : 197 cases



- Stationnement gratuit
- Interdit du 1^{er} mai au 31 octobre
- 30 minutes
- 15 minutes
- Interdit de 8h à 18h du lundi au vendredi
- Parcomètres \$
- Stationnement 60 minutes

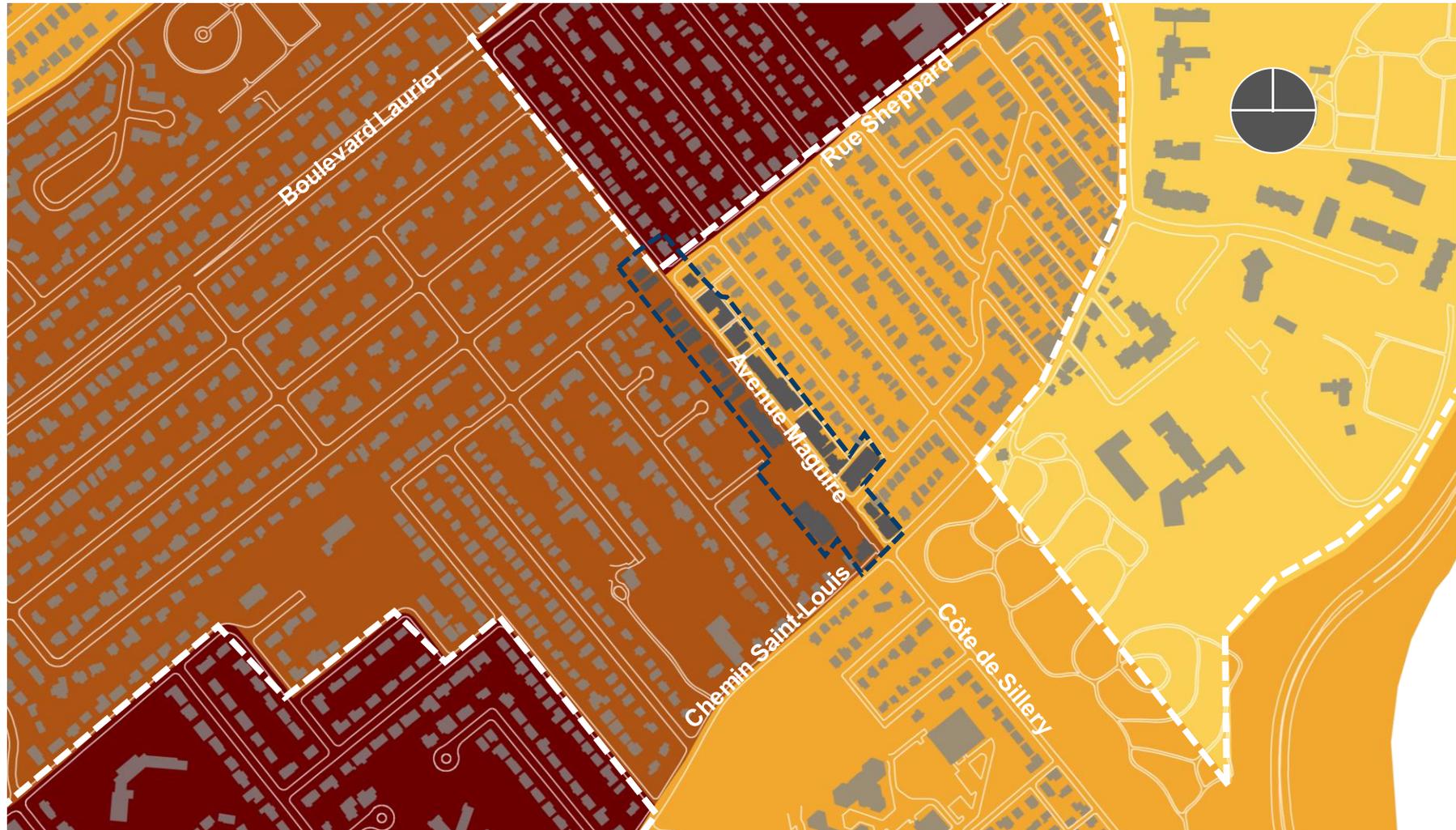
RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

**PORTRAIT
DÉMOGRAPHIQUE**



ENJEUX SOCIAUX

Nombre de personnes par ménage

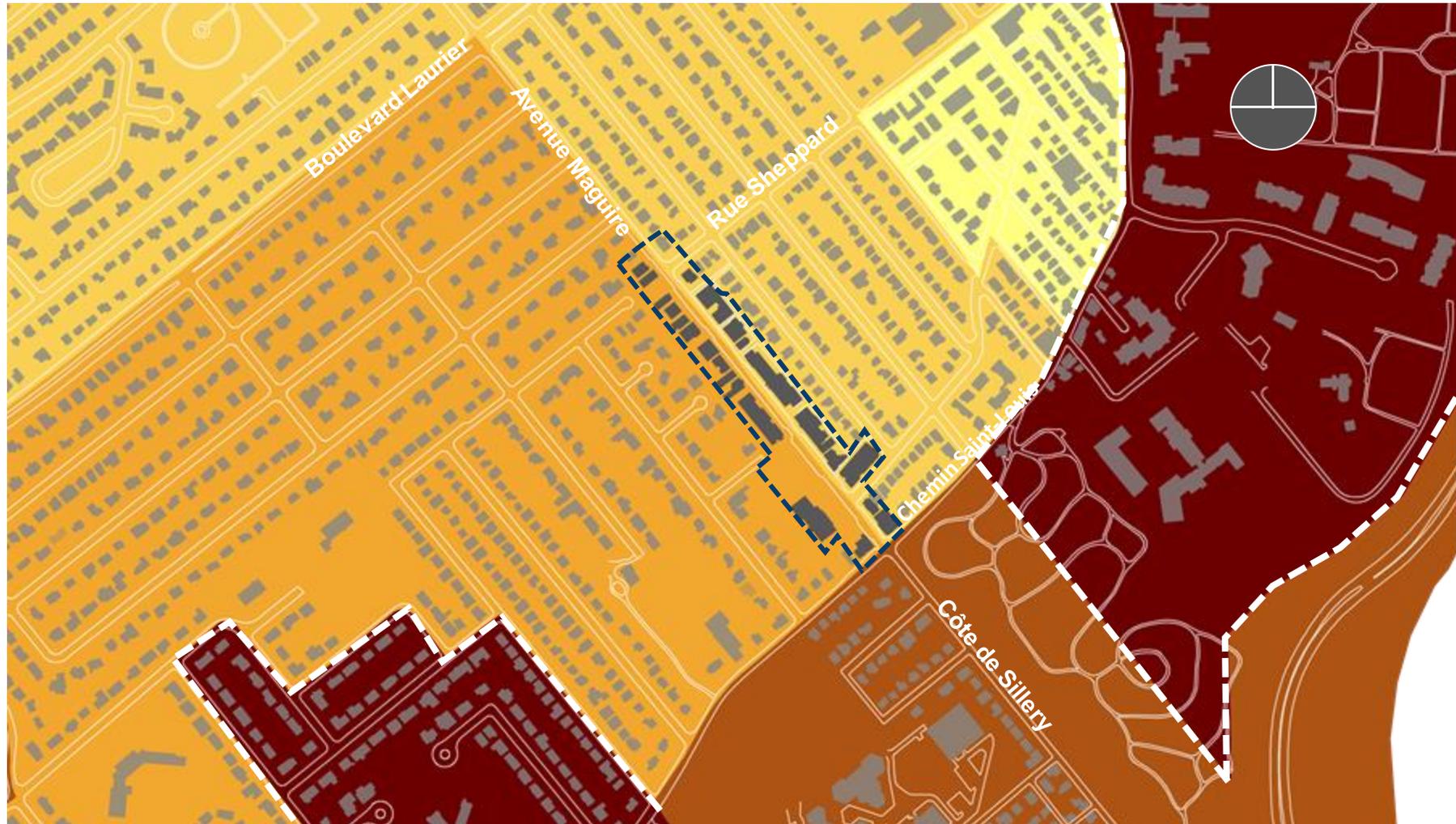


■ 1,2 à 1,7 personnes ■ 1,7 à 2,3 personnes ■ 2,3 à 2,6 personnes ■ 2,6 et plus



ENJEUX SOCIAUX

Âge médian



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

CANOPÉE



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Couvert végétal



- Bâtiments dans le secteur d'étude
- Canopée - Maguire : 6,6 % (Sillery : 42 %)

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

**RÉSULTATS DE LA
CONSULTATION
EN LIGNE**

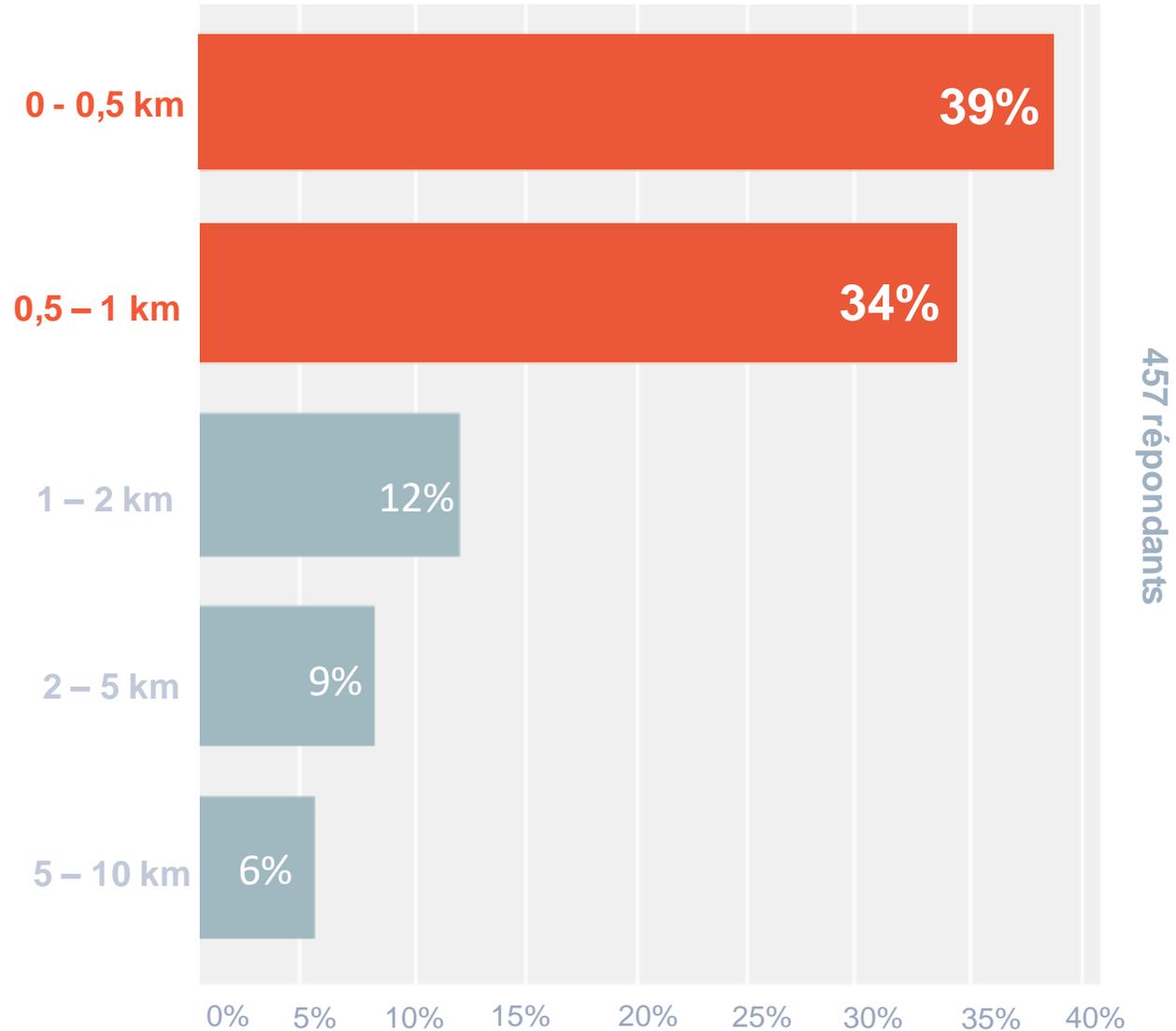
RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Distance entre la résidence du répondant et le site



73 %

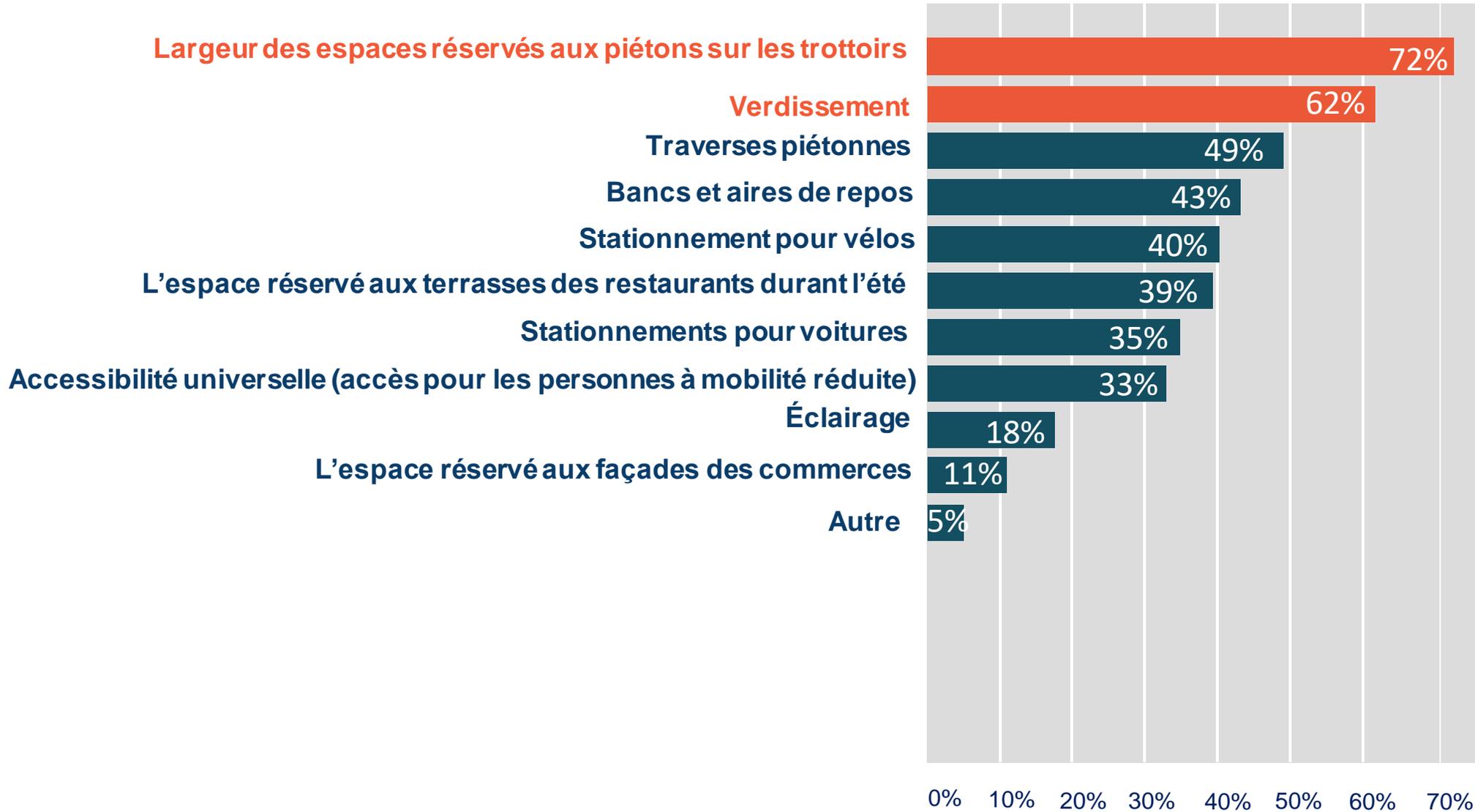
Des résidants qui ont répondu au sondage habitent à un kilomètre ou moins de l'avenue Maguire





RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Aménagements prioritaires

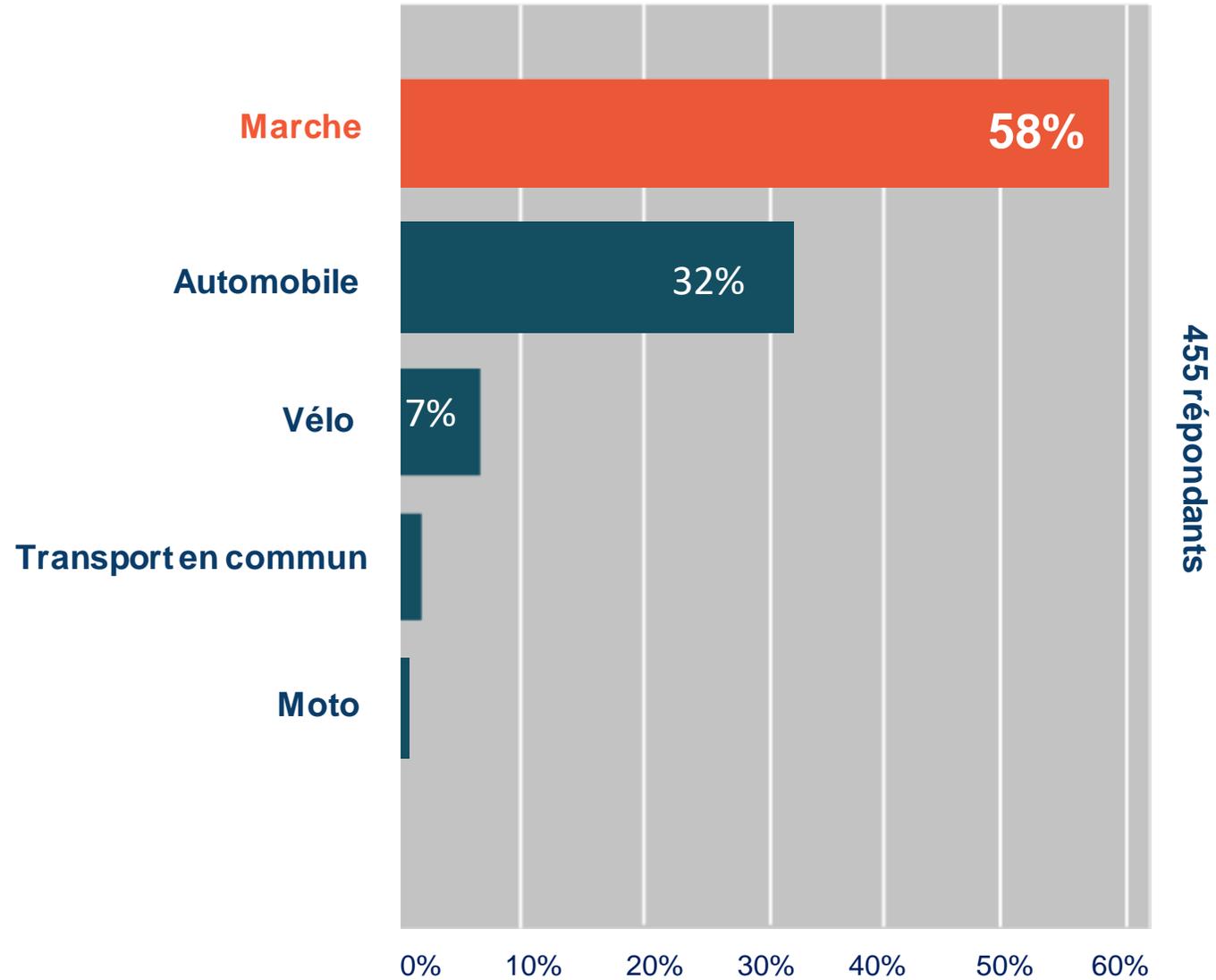


400 répondants



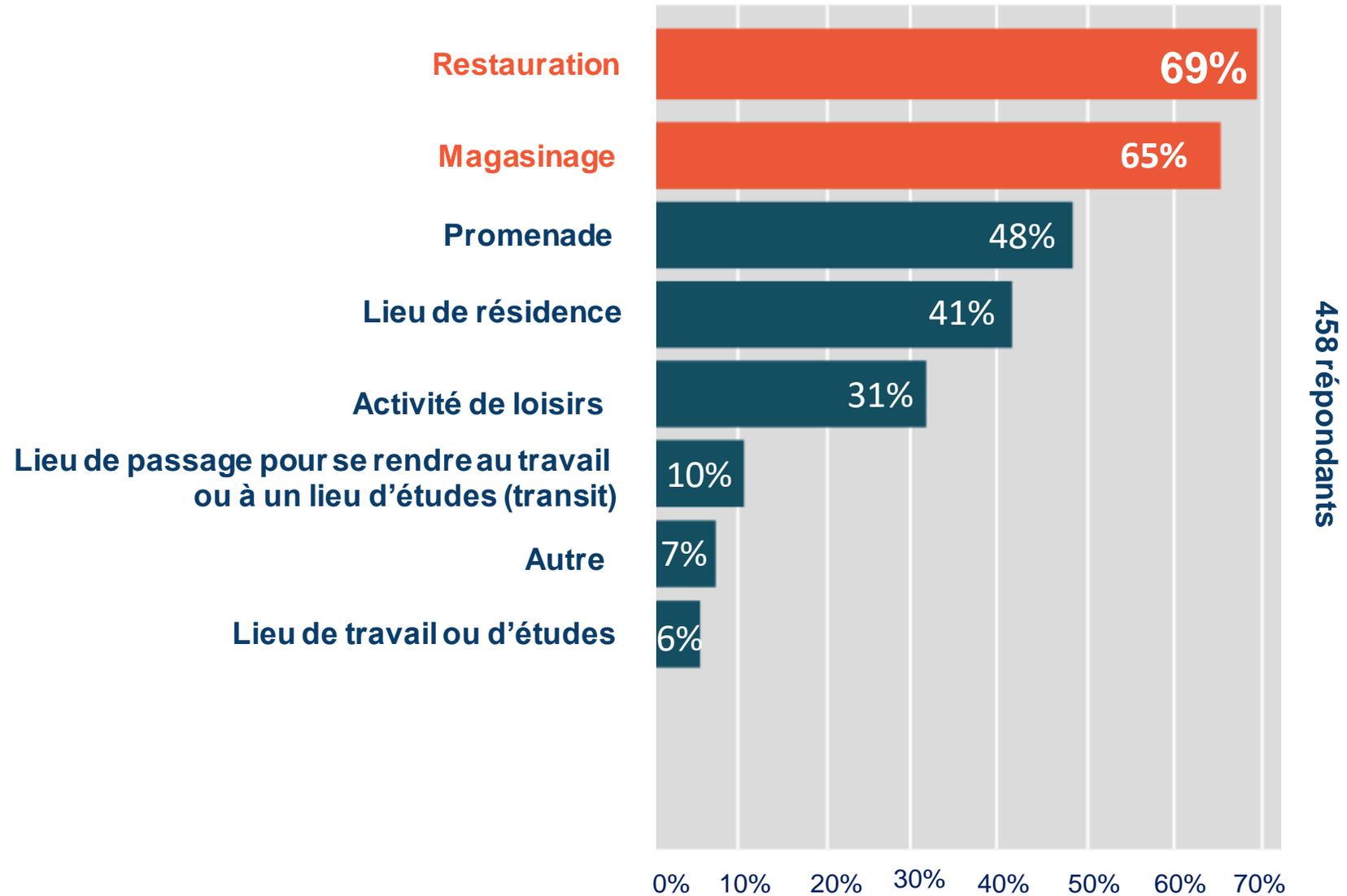
RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Moyen de transport





RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE





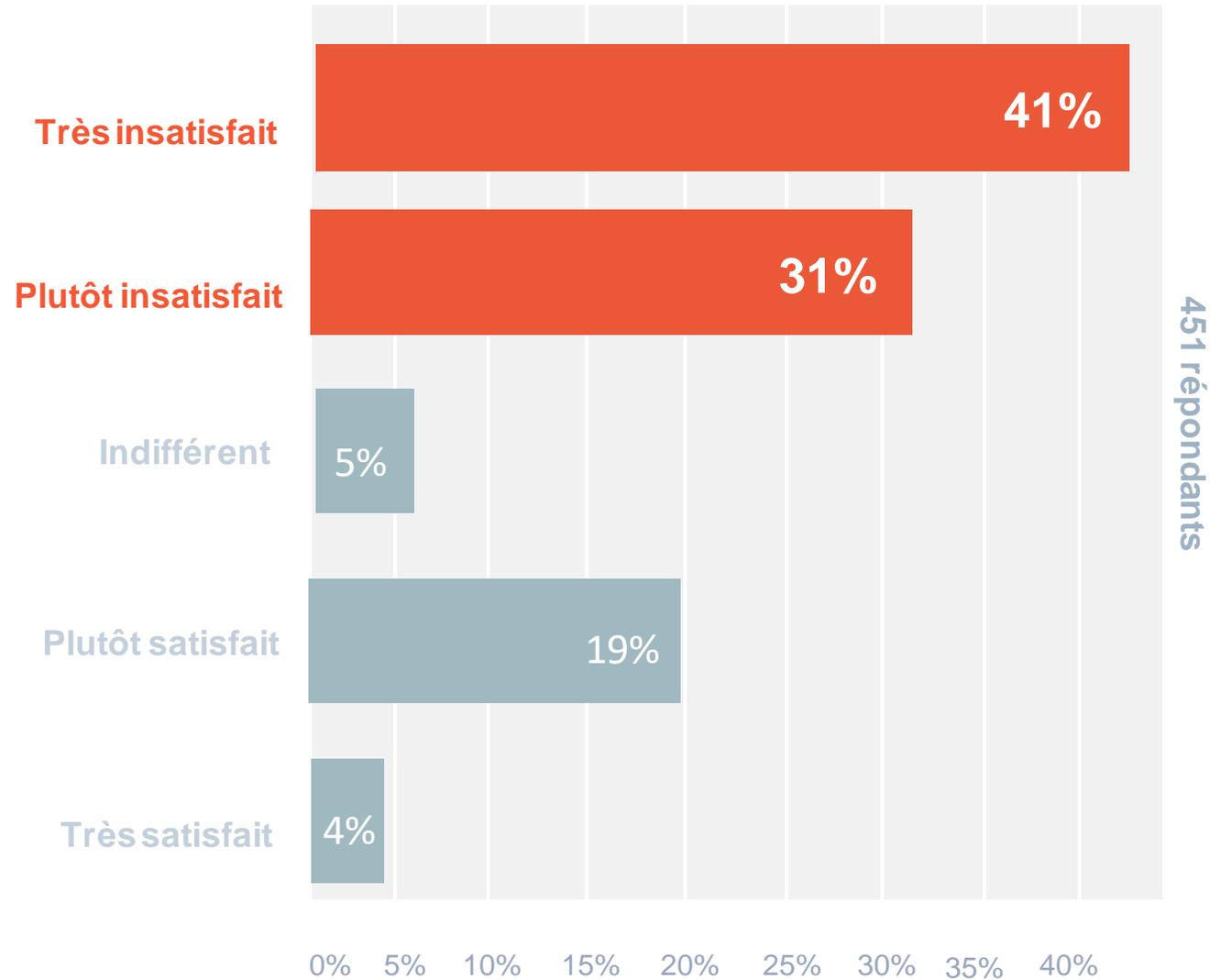
RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Satisfaction par rapport aux aménagements actuels



72 %

Des utilisateurs sont
insatisfaits de l'aménagement
actuel





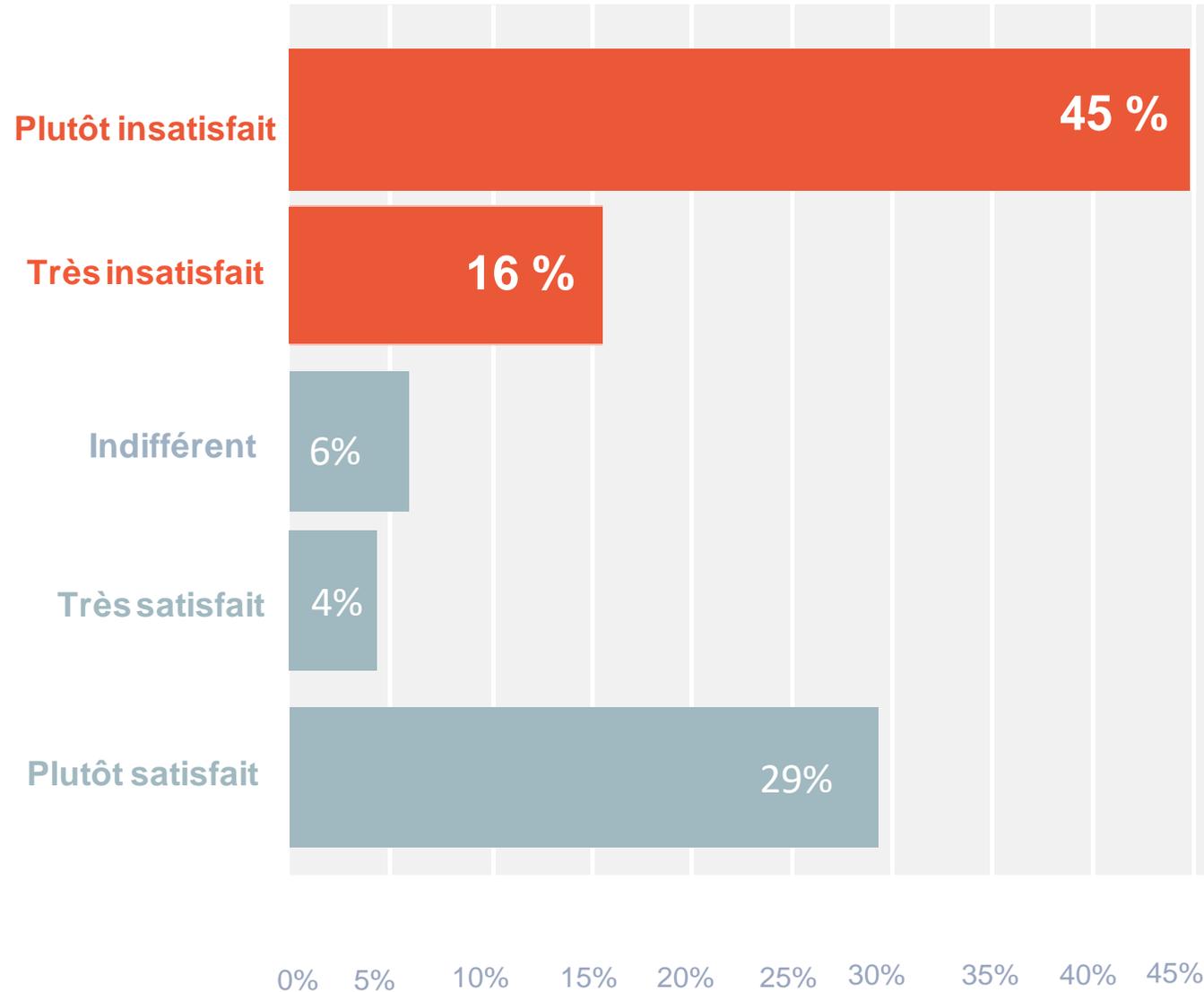
RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Satisfaction par rapport à la quantité / variété des végétaux



61 %

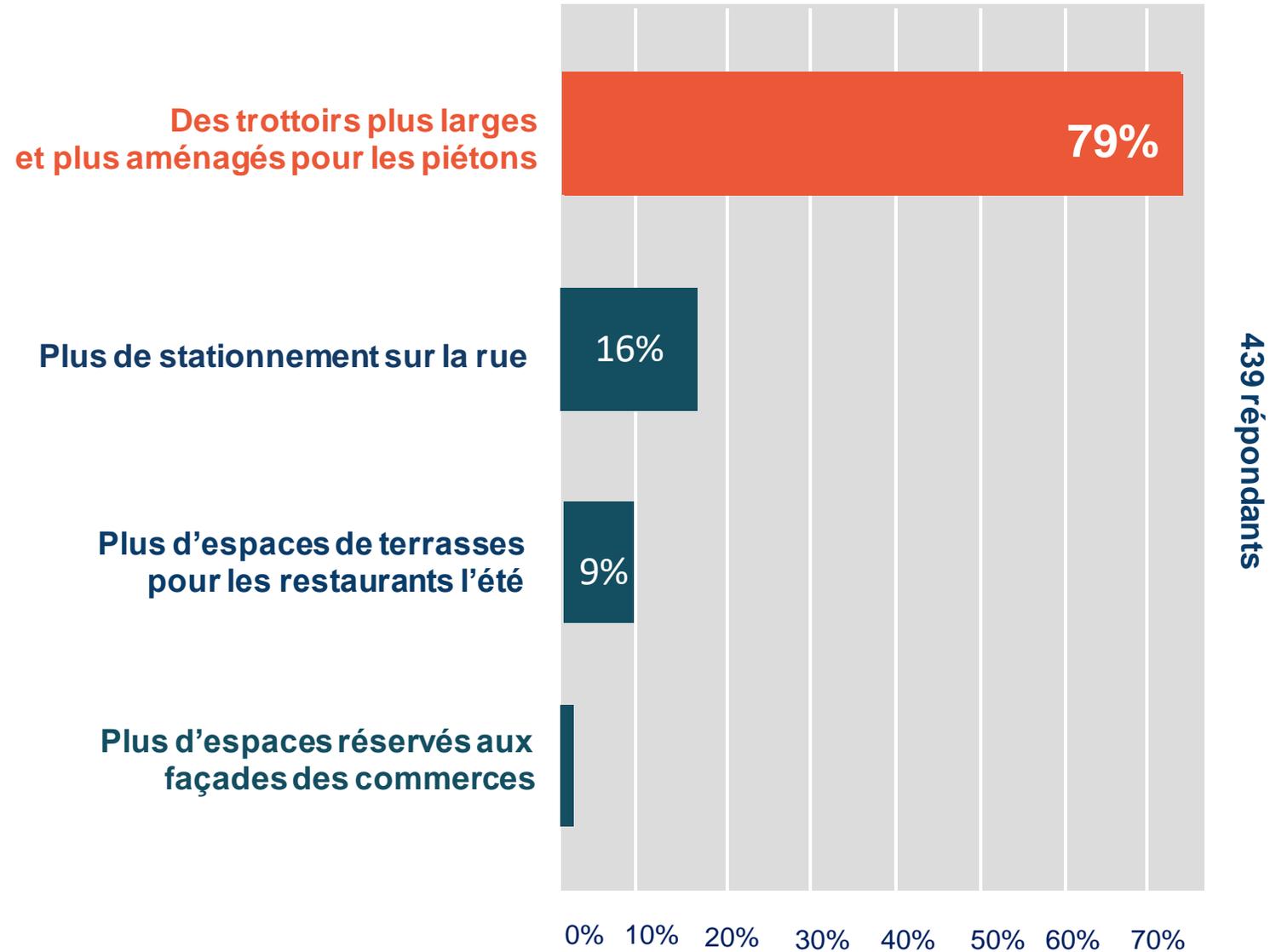
Des utilisateurs sont
insatisfaits de la quantité et
de la qualité des végétaux





RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Type d'aménagement à prioriser



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

**ANALYSE
MULTICRITÈRE**



ANALYSE MULTICRITÈRE

Rues conviviales



• CRITÈRES

- Planification urbaine
- Indice canopée
- Densité d'activités humaines
- Débit piétons
- Indice de défavorisation
- Emprise de rue
- Considération citoyenne
- Réseau cyclable
- Réseau du RTC
- Sécurité
- Connectivité



AXES DE PERFORMANCE

Rues vertes



Bonifier le couvert végétal
dans le domaine public



Identifier d'autres
opportunités pour verdir
le paysage



Conserver, dans la mesure
du possible, des arbres
matures existants



AXES DE PERFORMANCE

Rues adaptées à l'hiver



Choisir et disposer le mobilier urbain selon sa fonctionnalité en hiver



Concevoir des trottoirs de manière à faciliter les opérations de déneigement et d'entretien hivernal tout en minimisant les changements de niveau



Concevoir les aménagements avec des formes et des matériaux antidérapants et sécuritaires

AXES DE PERFORMANCE

Rues actives



Élargir les trottoirs



Intégrer des gonflements de trottoirs afin de réduire la longueur des traverses piétonnières



Créer des parcours piétonniers sans obstacle



Appliquer des recommandations du Guide pratique d'accessibilité universelle de la Ville de Québec pour l'aménagement des espaces extérieurs et des déplacements



Prévoir des infrastructures pour les cyclistes, en conformité avec les orientations prévues dans la Vision des déplacements à vélo



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

PROPOSITION





Dimensions :

- Largeur de chaussée : 6,6 m
- Largeur stationnement : 2,2m
- Largeur de trottoirs : 1,2 m

Stationnements :

- Côté ouest : 17 bornes
- Côté est : 32 bornes



PLAN CONCEPT



+/- 1 056 m² de plus pour les piétons
Augmentation de +/- 70 % d'espace pour les piétons



38 arbres dans l'emprise publique

Augmentation de +/- 9 % de la canopée (selon la croissance et la survie des arbres)

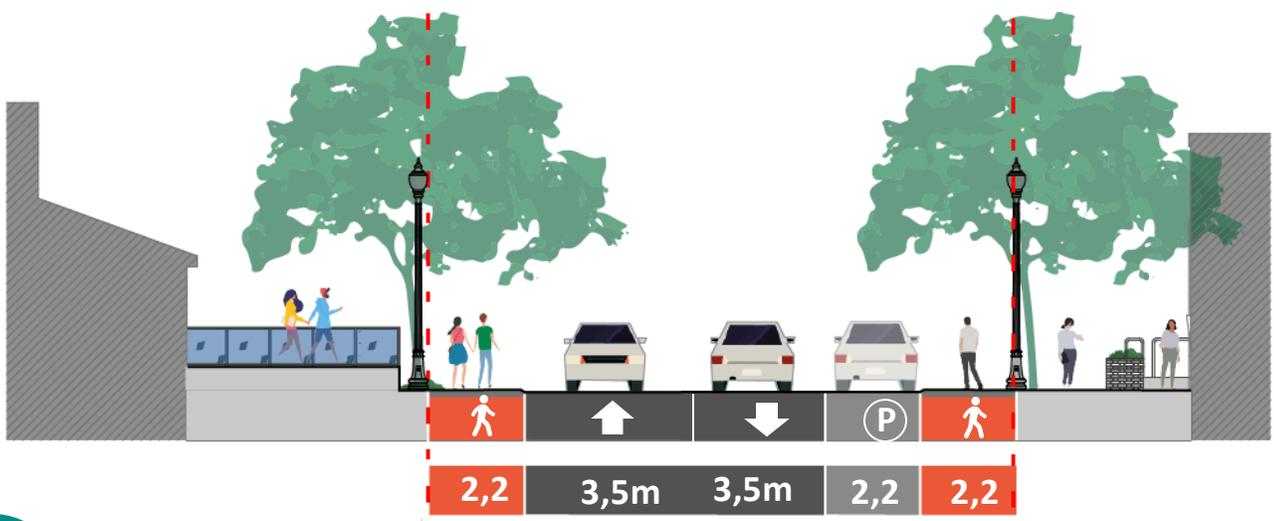


52 arbres sur des terrains privés

Augmentation de +/- 12 % de la canopée (selon la croissance et la survie des arbres)

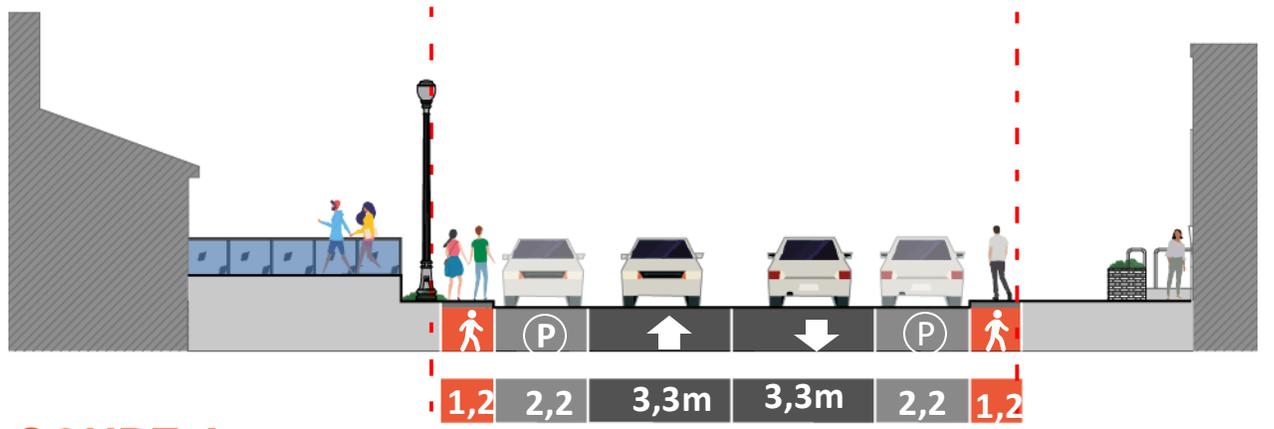
+/- 96 arbres

APRÈS



6 arbres

AVANT

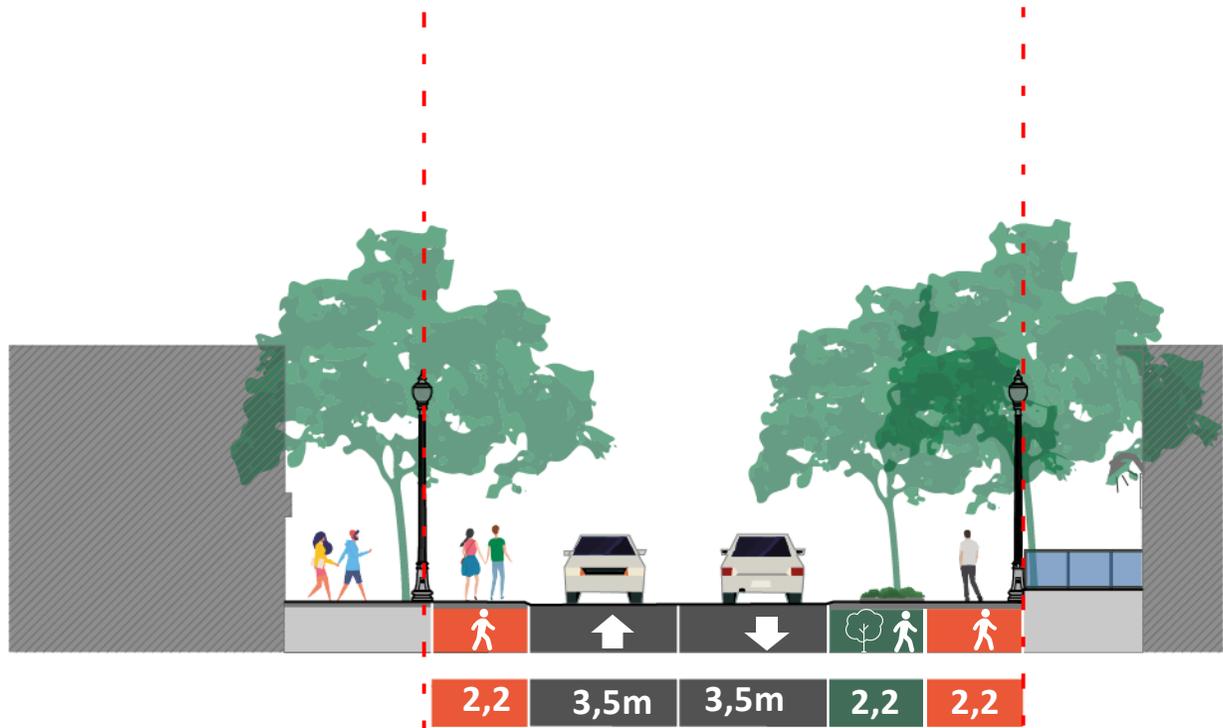


COUPE A

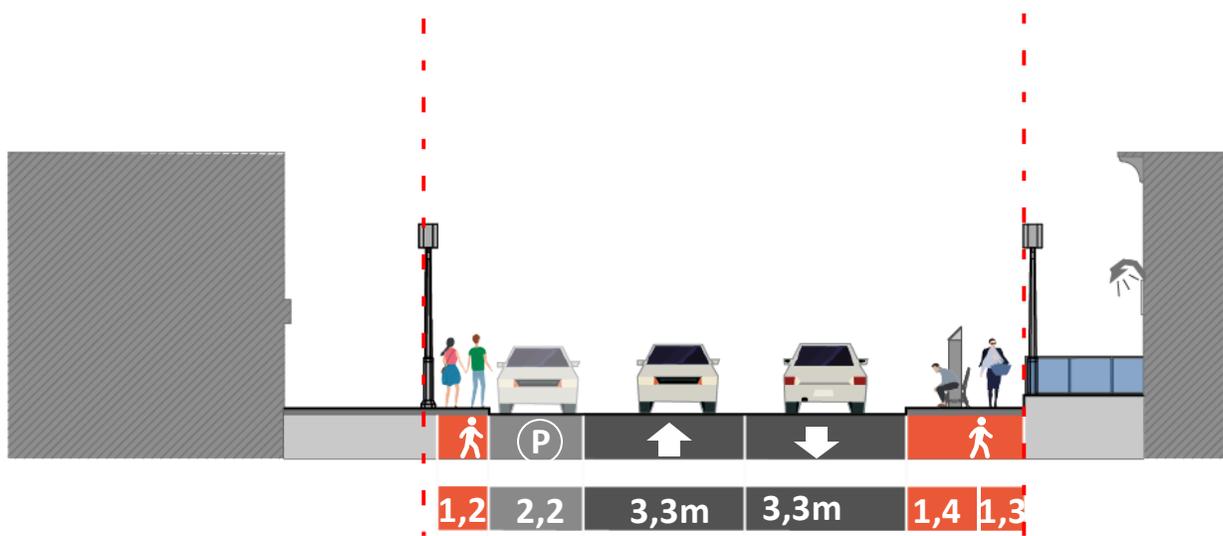


PLAN A

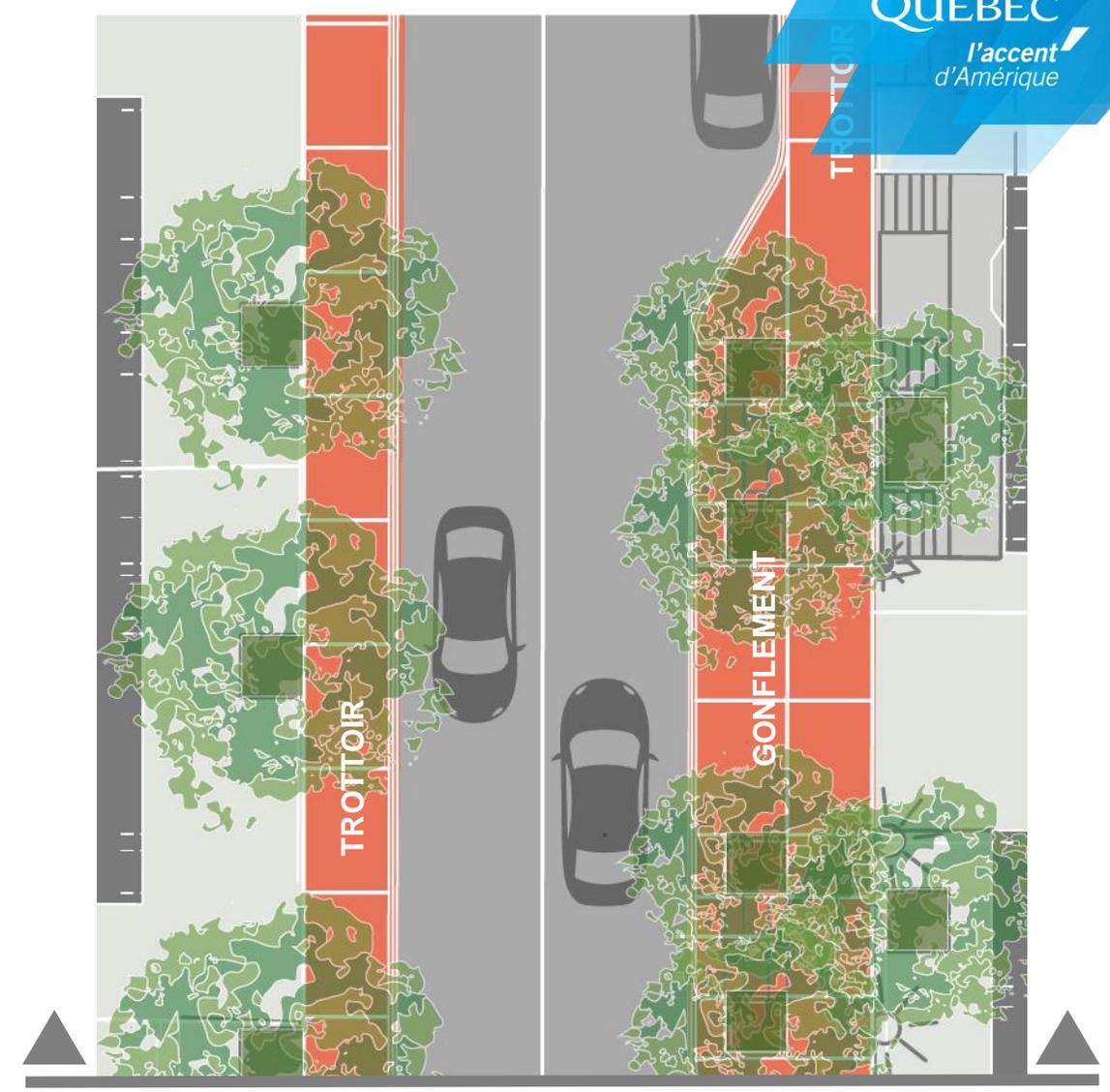
APRÈS



AVANT



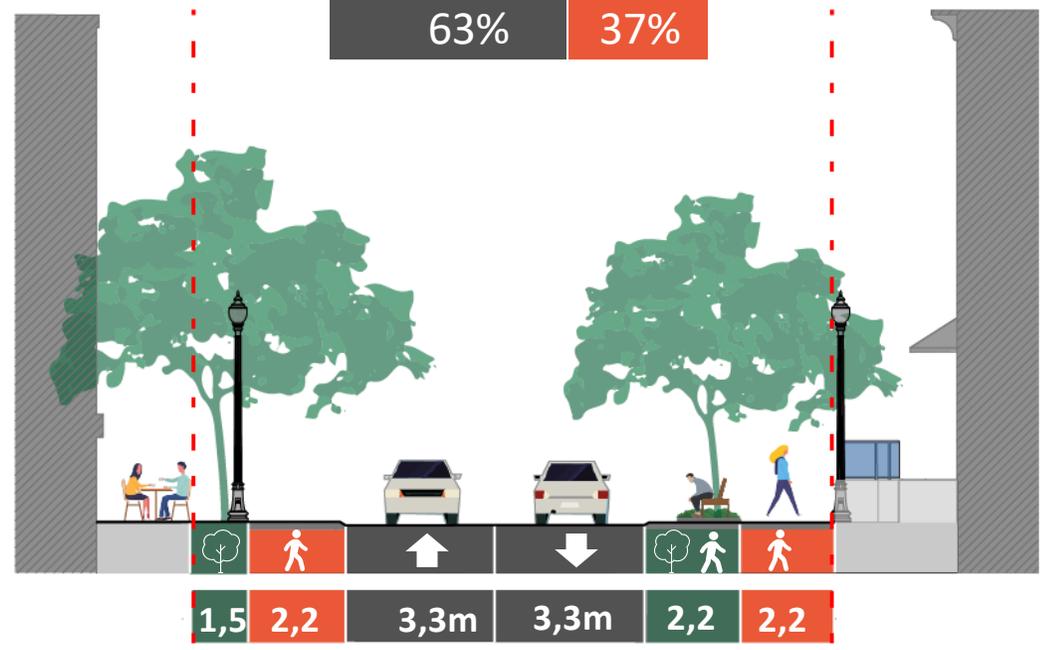
COUPE B



PLAN B

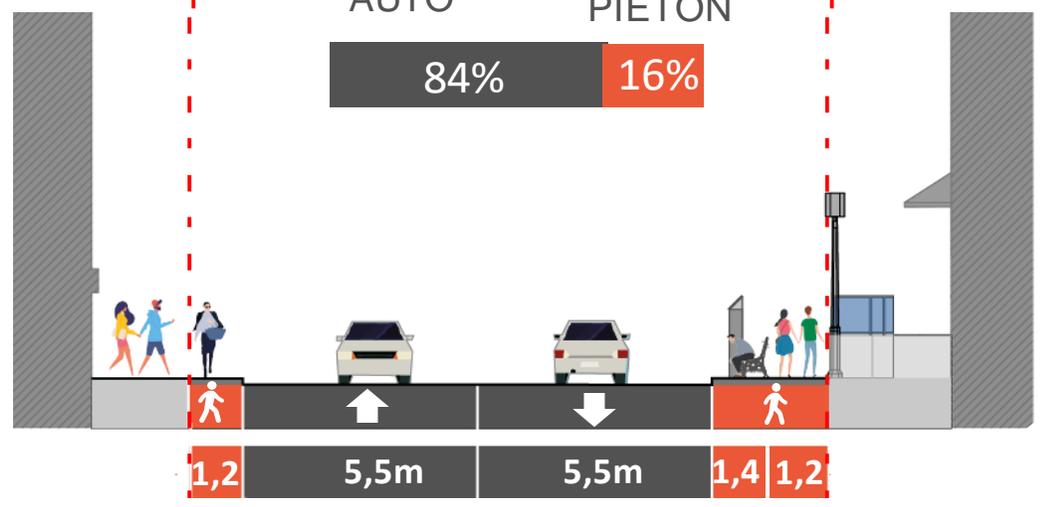
APRÈS

AUTO 63%
PIÉTON 37%

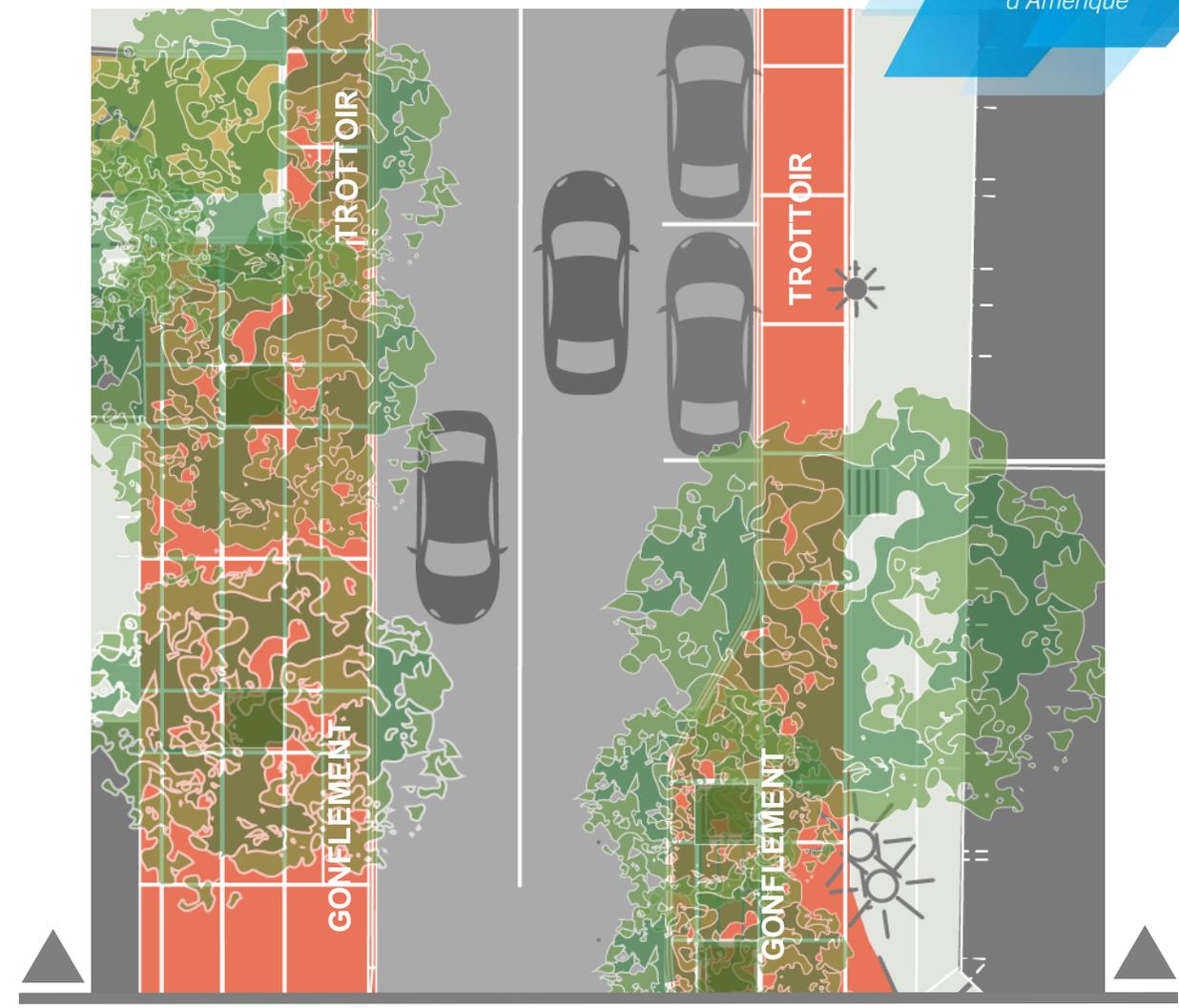


AVANT

AUTO 84%
PIÉTON 16%



COUPE C



PLAN C

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

**MODIFICATION
DES AIRES DE
STATIONNEMENT**



ENJEUX TECHNIQUES

Stationnements



Les cases pour travailleurs situées au nord de la rue Sheppard, seront remplacées par des bornes de stationnement.

- Les besoins en cases pour travailleurs seront réévalués en fonction du taux d'occupation.



Les cases taxis ne seront pas relocalisées.



La localisation des espaces débarcadère devra être analysée avec la SDC afin de répondre aux besoins des commerces.

- Limiter les périodes de livraison, ex. : de 7 h à 11 h. Des cases seront réservées comme débarcadères.



Après 11 h, les bornes de stationnement entreront en vigueur sur ces espaces.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

**AVANTAGE
ÉCONOMIQUE DU
RÉAMÉNAGEMENT**



AVANTAGE ÉCONOMIQUE DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE MAGUIRE



- **Le rayonnement de l'artère en est bonifié**
- **Meilleure rétention de la clientèle**
- **Augmentation du temps passé sur l'artère**
- **Environnement favorable à la tenue d'activité**
- **Augmentation des activités et des dépenses**
- **Augmentation des superficies appropriable par les commerces.**

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
MAGUIRE

**VERDISSEMENT
SUR LES ARTÈRES
COMMERCIALES**



VERDISSEMENT SUR LES ARTÈRES COMMERCIALES

Étude scientifique

Les résultats suggèrent que le comportement des consommateurs est positivement corrélé avec la présence d'aménagements verts le long des rues, et ce dans toutes ses dimensions cognitives et comportementales.

(Une enquête nationale a évalué les perceptions du public, les intentions de comportement du patronat et le désir de paiement pour un produit, et ce en relation avec une variété d'aménagement avec des arbres le long des rues commerciales).

Source : Wolf : Public Response to the Urban Forest in Inner-City Business Districts

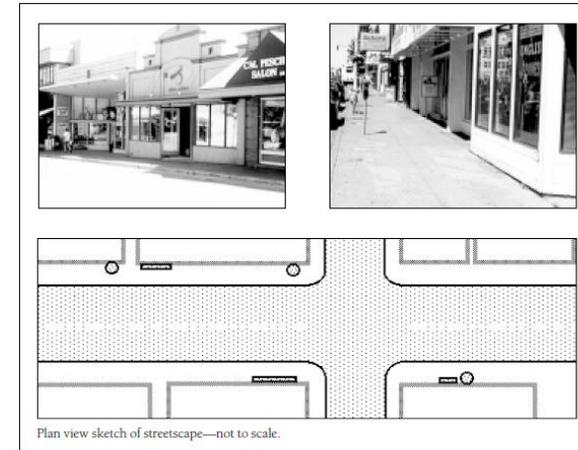


Figure 1. Business district scenarios: No Trees scenario.

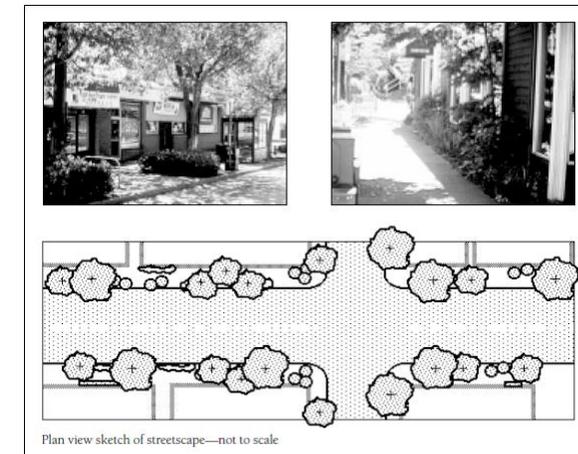


Figure 3. Business district scenarios: Mixed Vegetation scenario.



CONCLUSION



Plantation de
+/- 90 arbres
La canopée passera de
6,6 % à **27,3 %**



Des aménagements
inclusifs et
sécuritaires



1055 m²
de plus pour les
piétons



Relocalisation des
cases de
stationnements



Printemps 2020 : Appel d'offres pour les plans et devis

Été – Automne 2020 : Plans et devis

Été 2021 : Réaménagement de la rue



PROPOSITION

Simulation





PROPOSITION

Simulation





PROPOSITION

Simulation





PROPOSITION

Simulation



